

En ligne tous les mardis

08 mars 2016

## LA VIE ECONOMIQUE

- [François Hollande au sujet de la loi Travail : "Rien ne serait pire que l'immobilisme, ou de tout mettre en cause"](#)
- [Loi Travail : Valls promet des "améliorations" sur les prud'hommes et les licenciements économiques](#)
- [Un million de signataires pour la pétition contre la loi Travail, et après ?](#)
- [Loi travail : Valls débute les concertations avec les syndicats](#)
- [Valls annonce un 3e plan d'investissements d'avenir de 10 milliards d'euros](#)
- [Le taux de chômage en France est redescendu à 10 % fin 2015](#)
- [Un million de formations pour les chômeurs d'ici fin 2016](#)
- [La France a fermé 190 usines en 2015](#)
- [Agroalimentaire : Les négociations commerciales 2016 s'achèvent sur un constat d'échec pour les industriels](#)
- [La France n'est plus le premier partenaire commercial de l'Allemagne](#)
- [Les immatriculations bondissent en France, Renault en profite](#)
- [Prime à l'embauche : 40 000 PME intéressées, mais combien d'emplois ?](#)
- [Le gouvernement débloque un million d'euros pour soutenir le tourisme](#)
- [Travailleurs détachés : Bruxelles s'attaque au « Dumping social »](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Les médecins du sport saluent la proposition du CMG d'inclure la prescription d'activité physique dans la ROSP](#)

## FISCALITE

- [Les redressements fiscaux ont atteint 21 milliards en 2015, un record](#)
- [Bercy lance l'avis d'imposition immédiat pour les déclarations de revenus en ligne](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Selon Carlos Tavares, l'État n'a aucune intention de se retirer de PSA](#)

- [Mittal demande l'aide de Bruxelles pour contrer l'acier chinois](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Poissy \(Yvelines\) : l'usine Peugeot va réduire sa production et ses effectifs](#)

## LA VIE DES REGIONS

- [Ile-de-France : Péresse annonce un vaste plan d'économies](#)

### **Qu'est-ce que Le.Crible ?**

**Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.**

**Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.**

**Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.**

**L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)**

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● François Hollande au sujet de la loi Travail : "Rien ne serait pire que l'immobilisme, ou de tout mettre en cause"

Le 01/03/16, lors d'une visite à l'entreprise Showroom Privé à la Plaine-Saint-Denis (93), le président de la république, **François Hollande**, s'est exprimé sur la loi Travail. **M. Hollande** : « *Le texte a donné lieu à des interrogations, c'est assez légitime, à des questionnements, je les comprends. C'est pourquoi le Premier ministre a prévu une concertation. [...] Je veux que notre pays puisse avancer. Il n'y a pas d'autre voie que le mouvement. Rien ne serait pire que l'immobilisme ou de tout mettre en cause dans notre droit, notamment notre droit du travail* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/en-direct/a-chaud/18720-loitruavail-francois-hollande-sujet-travail-serait.html#xtor=EPR-2-\[ObsActu17h\]-20160301](http://tempsreel.nouvelobs.com/en-direct/a-chaud/18720-loitruavail-francois-hollande-sujet-travail-serait.html#xtor=EPR-2-[ObsActu17h]-20160301)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 01/03/2016)

### ● Loi Travail : Valls promet des "améliorations" sur les prud'hommes et les licenciements économiques

Le 06/03/16, le premier ministre, **Manuel Valls**, s'est exprimé dans le JDD, sur la loi Travail. **01)- Les demandes des syndicats CFTD, CFE-CGC, CFTC, Unsa sur « notamment la fin de la barémisation pour les prud'hommes et une définition plus stricte des licenciements économiques ».** **M. Valls** : « *Ces deux points feront, bien sûr, l'objet d'amélioration. [...] Concernant la barémisation pour les prud'hommes, disposition attendue par les chefs d'entreprise, des adaptations peuvent être possibles sans la remettre en cause. Nous allons en discuter* ». Pour rappel, les syndicats sus-cités veulent que soit retiré l'article sur le plafonnement des indemnités prud'homales lors de licenciements abusifs ; ils attendent également, concernant le licenciement économique, que ce soit les juges qui continuent « *d'apprécier la réalité des difficultés économiques* ». **02)- Le recours au 49.3**, ce qui signifierait un passage en force de la loi. M. Valls assure n'avoir « *jamais évoqué l'idée de mettre en œuvre le 49-3* », ce qui semble en contradiction avec une déclaration du ministre du Travail, **Myriam El Khomri**, qui avait affirmé il y a peu que l'usage du 49.3 n'était pas exclu, expliquant que M. Valls et elle-même « *prendront leurs responsabilités [face à un débat parlementaire] très nourri* ». **M. Valls** : « *Myriam El Khomri a simplement rappelé que nous assumerions nos responsabilités. Et notre responsabilité, c'est de mener à bien ce texte avec les amendements nécessaires. [...] Moi, je veux convaincre les socialistes, les radicaux de gauche, les écologistes d'approuver cette loi mais je veux que la loi recueille aussi l'assentiment de tous ceux qui veulent réformer le pays. [...] Il y a une majorité pour réformer parmi les partenaires sociaux, comme au Parlement, j'en suis convaincu. Ceux qui pensent que cette loi va dans le bon sens doivent l'approuver ou la voter. On ne peut pas s'y opposer uniquement parce qu'elle vient de l'autre camp. Chacun doit assumer ses responsabilités. Nous devons réformer le droit du travail comme nos voisins l'ont fait* ».

<http://www.challenges.fr/economie/social/20160306.CHA5915/loi-travail-manuel-valls-promet-des-ameliorations-sur-les-prud-hommes-et-les-licenciements-economiques.html>

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 06/03/2016, avec AFP)

### ● Un million de signataires pour la pétition contre la loi Travail, et après ?

La pétition « Loi Travail : non merci ! », lancée le 18/02/16 par Caroline de Haas sur le site Change.org, a dépassé le cap du million de signatures. Une pétition qui bat des records. En effet, jamais une signature de pétition, en France, n'avait recueilli autant de signatures en aussi peu de temps.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/reforme-code-travail-el-khomri/20160303.OBS5791/un-million-de-signataires-pour-la-petition-contre-la-loi-travail-et-apres.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20160305](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/reforme-code-travail-el-khomri/20160303.OBS5791/un-million-de-signataires-pour-la-petition-contre-la-loi-travail-et-apres.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20160305)

Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 03/03/2016, Sarah Diffalah)

[Retour au sommaire](#)

### ● Loi travail : Valls débute les concertations avec les syndicats

Le 07/03/2016, le premier ministre, **Manuel Valls**, a commencé de recevoir les syndicats, pour tenter de les convaincre que la loi El Khomri est une bonne loi, alors que se profile à

l'horizon, le 09/03/16, une journée d'action (grèves et manifestations). Les deux points principaux qui fâchent : **01)**- L'extension du licenciement économique ; **02)**- Le plafonnement des indemnités prud'homales. Le matin, ont été reçus Philippe Louis (CFTC), Jean-Claude Mailly (FO), Philippe Martinez (CGT). Etaient présents Myriam El Khomri, ministre du Travail, et Emmanuel Macron, ministre de l'Economie. **Les réactions. Philippe Louis, secrétaire général de la CFTC** : « *Je ne pense pas qu'il y aura un retrait du barème [comme le réclament tous les syndicats]. [...] [Sur les licenciements économiques,] il y a une ouverture, [mais] on ne sait pas où seront les curseurs* ». Concernant la primeur de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, qui est rejetée par les syndicats, **M. Louis** a déclaré : « *J'ai senti qu'on pouvait réguler au niveau de la branche certaines négociations qui n'auraient pas abouti au niveau de l'entreprise* ». **Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO** : « *Je ne négocie pas un plat de lentilles, on veut le repas complet* ». **Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT** a réclamé « le retrait » du projet de loi. **Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT** : « *[Le premier ministre a] dit que la porte était ouverte au dialogue, que des choses pouvaient évoluer, qu'il y avait des espaces. [Mais il n'a] pas donné de réponses [aux demandes de la CFDT, notamment sur] la barémisation des prud'hommes, [dont la CFDT fait une] condition sine qua non* ». La concertation continue les 08 et 09/03/16 avec la CFE-CGC, le Medef, l'Unsa et l'UPA (artisans). Au final, une réunion plénière aura lieu le 14/03/16. En attendant, les syndicats n'entendent pas rester inactifs. Une première journée d'action est ainsi prévue le 09/03/16, à l'appel notamment de la CGT, FO, Solidaires, la FSU, l'Unef. En ce qui la concerne, la CFDT a maintenu son appel à des « rassemblements » le 12/03/16, avec la CFE-CGC, l'Unsa et la CFTC.

[http://www.lepoint.fr/societe/loi-travail-les-syndicats-maintiennent-la-pression-sur-valls-07-03-2016-2023479\\_23.php?M\\_BT=77616227272&m\\_i=7Y4jHb1qcR3uA\\_CYpJLjZ%2BI1MA9yum\\_UvT6aZd\\_bAGU7X\\_bED43StJeTkP6ZGURlRpl7KZH0qvw84UNQRLK09\\_#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20160307](http://www.lepoint.fr/societe/loi-travail-les-syndicats-maintiennent-la-pression-sur-valls-07-03-2016-2023479_23.php?M_BT=77616227272&m_i=7Y4jHb1qcR3uA_CYpJLjZ%2BI1MA9yum_UvT6aZd_bAGU7X_bED43StJeTkP6ZGURlRpl7KZH0qvw84UNQRLK09_#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20160307)

<http://www.la-croix.com/Economie/France/Loi-travail-Manuel-Valls-et-les-syndicats-campent-sur-leurs-positions-2016-03-07-1200745061?&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed>

(Sources : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 07/03/2016, AFP, [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com) du 07/03/2016)

### ● Valls annonce un 3e plan d'investissements d'avenir de 10 milliards d'euros

Lors du conseil des ministres du 02/03/16, le premier ministre, **Manuel Valls**, a annoncé le lancement d'un troisième programme d'investissements d'avenir (PIA). **Le montant de ce programme** : 10 milliards d'euros. Les PIA ont été instaurés en 2010 ; ce sont des crédits budgétaires sanctuarisés qui sont destinés à financer des investissements dans la recherche, l'innovation et la transition énergétique. **Stéphane Le Foll**, porte-parole du gouvernement : « *[M. Valls] a voulu montrer qu'il y avait là un investissement de l'Etat, d'un Etat régulateur, d'un Etat stratège qui investit pour moderniser notre économie. [...] C'est près de 47 milliards d'euros qui ont été investis dans ce cadre avec des objectifs de modernisation, de développement de start-ups, du numérique, de l'agroalimentaire aussi* ».

**Dans le détail** : 24 milliards d'euros seront attribués à l'enseignement supérieur, la formation et la recherche, 14 milliards d'euros aux filières industrielles et aux PME, 5 milliards d'euros à la transition énergétique, 4 milliards d'euros à l'économie numérique. M. Le Foll a précisé que jusqu'à aujourd'hui, 37 milliards avaient déjà été engagés. **M. Le Foll** : « *La quasi totalité des 47 milliards [le seront d'ici la mi-2017]. [...] Il y a près de 2 500 projets qui ont été sélectionnés et 6 milliards ont été engagés de manière spécifique dans les Petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualite-economique/valls-annonce-un-3e-plan-d-investissements-d-avenir-de-10-milliards-d-euros\\_1769486.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualite-economique/valls-annonce-un-3e-plan-d-investissements-d-avenir-de-10-milliards-d-euros_1769486.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 02/03/2016 AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le taux de chômage en France est redescendu à 10 % fin 2015

Le 03/03/16, l'Insee a annoncé que, sur un an, le taux de chômage avait légèrement baissé en 2015 (- 0,1 point en métropole, - 0,2 point outre-mer inclus), redescendant : **a)** en métropole à 10 % de la population active ; **b)** à 10,3 % en intégrant l'outre-mer. On notera

que les chiffres du troisième trimestre 2015 ont été revus à la baisse (10,1 % contre 10,2 % initialement annoncé en métropole ; 10,4 % contre 10,6 % initialement annoncé en incluant l'outre-mer). **Le Monde** : « *Ces évolutions sont toutefois à analyser avec prudence, car elles se situent dans la marge d'erreur de l'indicateur (+/- 0,3 pt)* ». **Le nombre de chômeurs recensé par l'Insee en 2015**, calculé d'après les normes du Bureau international du Travail (BIT) : 2,86 millions en métropole. **Par catégories d'âge**. Remarquons déjà que toutes les catégories d'âge ont profité de la baisse du 4<sup>ème</sup> trimestre. Les 15-24 ans : ce sont les plus touchés. Ils ont vu leur taux se replier à 24 % (- 0,3 pt). Les 50 ans ou plus : à 6,9 %, leur taux a reculé de 0,1 point. La situation des jeunes comme celle des seniors est cependant restée stable sur un an. A noter que la baisse du nombre de demandeurs d'emploi du quatrième trimestre 2015 reste à relativiser, « *car le halo autour du chômage* » est en légère hausse. Ce « *halo* » regroupe des gens qui souhaitent travailler mais ne sont pas comptabilisés pour deux raisons : **01)-** Ils ne cherchent pas activement un travail ; **02)-** Ils ne sont pas disponibles immédiatement. Fin 2015, ils étaient 1,4 million (+ 23 000 personnes sur le quatrième trimestre). A contrario, le nombre de gens en sous-emploi (c'est-à-dire désireux de travailler plus) baisse (- 6,6 %). Enfin, rappelons que ces chiffres issus de l'Insee et calculés, nous l'avons dit, selon les normes du BIT, sont les seuls reconnus au niveau international. Ils diffèrent de ceux de Pôle Emploi, qui sont plus sévères. Pôle Emploi recensait, en effet, fin décembre 2015, 3,58 millions d'inscrits en catégorie A (sans aucune activité) en métropole (+ 88 200 par rapport à fin 2014, soit + 2,5 %).

[http://www.lemonde.fr/emploi/article/2016/03/03/le-taux-de-chomage-en-france-est-redescendu-a-10-fin-2015\\_4875522\\_1698637.html](http://www.lemonde.fr/emploi/article/2016/03/03/le-taux-de-chomage-en-france-est-redescendu-a-10-fin-2015_4875522_1698637.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 03/03/2016)

#### ● **Un million de formations pour les chômeurs d'ici fin 2016**

Le 29/02/16, **Myriam El Khomri**, ministre du Travail, a réuni les présidents de régions et les partenaires sociaux. **L'objectif** : mettre en place les formations supplémentaires pour 500 000 demandeurs d'emploi, formations prévues dans le cadre du plan d'urgence pour l'emploi, annoncé par le président François Hollande le 18/01/16. **Pôle Emploi**, de son côté, ayant « *recensé un peu plus de 500 000 actes de formation* » en 2015, c'est par conséquent un million de formations qui devraient donc être lancées avant la fin 2016. Pour cela, l'Etat va débloquer une enveloppe d'un milliard d'euros. Un milliard d'euros qui servira à soutenir financièrement les régions en ce qui concerne les formations de demandeurs d'emploi. Une condition à cela : que les régions s'engagent à en augmenter le nombre par rapport à 2015. Et, d'après une source proche du ministère, dans les régions où le conseil régional ne répondrait pas aux exigences de l'Etat, « *Pôle Emploi assurera les efforts de formations à leur place* ». **Quels demandeurs d'emploi pour ces formations ?** Les moins qualifiés et les chômeurs de longue durée. Les premiers sont les plus affectés par le chômage ; les derniers regroupent, eux, 800 000 personnes qui sont en quête d'emploi depuis plus de trois ans, et ce chiffre est en forte hausse ces derniers mois. **Les critères pour la répartition du milliard d'euros entre les régions ? Le ministère du Travail** : « *Le nombre de demandeurs d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi déjà formés, et le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée* ». Pour rappel, les régions sont plus particulièrement sollicitées car la loi du 5 mars 2014 relative notamment à la formation professionnelle, ainsi que la loi NOTRe, placent « *la région comme chef de file en matière de formation professionnelle des demandeurs d'emploi* ». Dans leur ensemble, ces dernières paraissent bien disposées à assumer la mission qui leur est dévolue. Certaines ont déjà engagé le processus. Ainsi de l'Île-de-France, où **Valérie Pécresse** (LR) « *a affiché il y a quelques semaines sa volonté de récupérer à 100 % la compétence de la formation individuelle des demandeurs d'emploi* ». **Le ministère du Travail** : « *Il faut désormais que la mayonnaise prenne entre les demandeurs d'emplois, les organismes de formation, les conseillers de Pôle emploi et les entreprises* ». Nul doute que l'information des chômeurs jouera un rôle majeur dans la réussite du plan gouvernemental.

[Retour au sommaire](#)

[http://www.latribune.fr/economie/france/un-million-de-formations-pour-les-chomeurs-d-ici-fin-2016-554544.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160301](http://www.latribune.fr/economie/france/un-million-de-formations-pour-les-chomeurs-d-ici-fin-2016-554544.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160301)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 01/03/2016, Mathias Thépot)

### ● La France a fermé 190 usines en 2015

Le 03/03/16, le cabinet **Trendeo** a publié une étude d'où il ressort que la France ferme plus d'usines qu'elle en ouvre et que son secteur secondaire se réduit « *comme peau de chagrin* ». Ainsi, en 2015, si 146 ouvertures d'usines ont été comptabilisées, 190 autres ont été fermées. D'où une « *perte sèche* » de 44 sites industriels. Les fermetures ont eu lieu dans les secteurs de la métallurgie, de la plasturgie, et de la fabrication d'objets manufacturés comme les meubles. Conséquence : l'emploi industriel continue de disparaître petit à petit. Car les usines qui ouvrent sont, elles, de plus en plus petites, tandis que les fermetures concernent des usines de taille plus importante. **Le Figaro** : « *Trendeo rappelle ainsi que le nombre médian de salariés dans une usine hexagonale a baissé de plus de 40 % entre 2009 et 2015, passant de 35 à 20 employés* ». Le secteur secondaire dans sa totalité a, lui, perdu 8 900 postes en 2015 (c'est toutefois mieux que 2014, qui avait connu une perte de 14 160 emplois). Sont touchées, depuis 2009, des régions importantes, considérées comme les bassins industriels historiques de la France : Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais ; des régions qui ont perdu presque une centaine d'usines. L'étude fait ressortir aussi le phénomène de « *tertiarisation croissante de l'économie française* ». Exemple : **les cinq entreprises qui ont créé le plus d'emplois** appartiennent au secteur des services à la personne (Shiva), à la restauration (La Boucherie, Burger King), au conseil (PriceWaterhouseCoopers) et à l'hébergement de données (OVH). On notera qu'à contrario, **les trois plus gros destructeurs d'emplois** sont respectivement : **01)- Air France ; 02)- Areva ; 03)- PSA.**

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/03/03/20002-20160303ARTFIG00150-la-france-a-ferme-190-usines-en-2015.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 03/03/2016, Damien Durand)

[Retour au sommaire](#)

### ● Agroalimentaire : Les négociations commerciales 2016 s'achèvent sur un constat d'échec pour les industriels

Les industriels de l'industrie agroalimentaire sont déçus par les négociations commerciales 2016. A la quasi unanimité, ils ont trouvé qu'elles avaient été « *pires qu'en 2015* ». Les réactions plus en détails. **Rachel Blumel**, directrice du pôle agroalimentaire de **la fédération Coop de France**, qui regroupe les principaux groupes coopératifs : « *Les crises dans les filières élevage n'ont pas changé la donne. [...] Le prix est resté le principal, voire l'unique, élément de négociations des enseignes. [...] Des compensations de marges abusives ont été demandées par les enseignes. [Il y a] un flou toujours de mise concernant les contreparties commerciales proposées en échange de baisses de tarifs* ». **Jean-Philippe Girard**, président de **l'Association nationale des industries agroalimentaires (Ania)**, qui regroupe 16 000 entreprises : « *Aucune des promesses de l'automne dernier faites par les patrons de la distribution n'a été tenue. [...] Intimidations, violences verbales, des demandes de baisse de tarifs jusqu'à moins 6 % à minuit moins cinq le 29 février et une inflation des promotions, ont été recensées* ». Du côté des PME, on se plaint aussi. **La Fédération des entreprises et entrepreneurs de France (Feef)**, dans un communiqué daté du 01/03/16 : « *Force est de constater que cette année encore les négociations auront été difficiles pour les entrepreneurs PME. Malgré les accords signés avec plusieurs enseignes dans le but de tenir compte des spécificités des PME, elles demeurent des variables d'ajustement au lieu d'être traitées comme de véritables partenaires, créateurs de valeurs et de différenciation entre les enseignes* ». **Mme Blumel** : « *Beaucoup d'enseignes n'ont pas bouclé les négociations avec les PME au 31 décembre comme elles s'y étaient pourtant engagées* ». Elle a noté cependant quelques très légères améliorations. **Mme Blumel** : « *Nous avons observé un peu moins de formalisme dans les contrats et un assouplissement des clauses, grâce aux récentes jurisprudences* ». En ce qui concerne les clauses de renégociation, prévues par la loi sur la Consommation de Benoit Hamon en cas de flambée des matières premières, elles ont bien été inscrites dans les accords de vente. **Mme Blumel** : « *Mais elles*

n'ont pas été déclenchées car difficiles à mettre en œuvre ». Avant de pointer du doigt le regroupement récent de plusieurs enseignes en hyper centrales d'achats qui aurait, d'après elle, eut comme conséquence un flottement dans les prises de décisions des enseignes. **L'Usine Nouvelle** : « Force est de constater que les aménagements instaurés en 2013 par la loi sur la Consommation n'ont pas apporté les solutions attendues par les industriels pour un rééquilibrage des forces. On voit mal désormais comment ils pourraient s'opposer à une refonte plus profonde du cadre juridique de ces négociations : une révision de la Loi de modernisation de l'économie (LME), proposée par le président François Hollande au salon de l'agriculture le 27 février ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/les-negociations-commerciales-2016-s-achevent-sur-un-constat-d-echec-pour-les-industriels.N382340>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 02/03/2016, Adrien Cahuzac)

#### ● La France n'est plus le premier partenaire commercial de l'Allemagne

D'après les chiffres publiés par **Destatis**, l'équivalent de l'Insee en Allemagne, la France n'est plus le premier partenaire commercial de l'Allemagne ; elle a été dépassée par les Etats-Unis en 2015. Les chiffres sont encore provisoires – les définitifs seront communiqués « à la fin du mois d'octobre ou au début du mois de novembre », explique Destatis. Toujours est-il qu'en 2015, l'Allemagne a vendu et acheté pour plus de 173 milliards d'euros de biens aux USA, contre un peu plus de 170 milliards d'euros à la France. C'est la première fois depuis le milieu des années 1970 que l'Hexagone se fait ainsi détrôner. **Les exportations allemandes en 2015** : elles ont été en premier lieu à destination des Etats-Unis, avec 114 milliards d'euros, la France arrivant en seconde position avec 103 milliards d'euros. Explication : le dynamisme de l'économie américaine et la faiblesse de l'euro ont fortement poussé les exportations allemandes à destination des USA. **Anton Börner**, président de la BGA, la fédération allemande des exportateurs, voit dans le recul de la France comme premier partenaire commercial de l'Allemagne « un point d'inflexion, quelque chose de long terme ». **Les importations allemandes en 2015** : elles sont venues d'abord de Chine, à 92 milliards d'euros ; la France, elle, est en troisième position, à 67 milliards d'euros. **La Direction générale des douanes et droits indirects** précise de son côté que l'Allemagne, elle, avec un total de 158 milliards d'euros de biens échangés, reste le premier client de la France (avec plus de 71 milliards d'euros de biens achetés, soit 16 % des exportations françaises en 2015), et son premier fournisseur (avec plus de 187 milliards d'euros de biens vendus, soit 17,1 % des importations françaises en 2015).

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/03/02/20002-20160302ARTFIG00114-la-france-n-est-plus-le-premier-partenaire-commercial-de-l-allemande.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 02/03/2016, Guillaume Errard)

#### ● Les immatriculations bondissent en France, Renault en profite

Le 01/03/16, le **CCFA** (comité des constructeurs français d'automobiles) a communiqué les chiffres concernant le marché automobile en France pour février 2016. Par rapport à la même période de l'année dernière (février 2015), à 166 741 véhicules, les immatriculations de voitures neuves sont en hausse de 13 % en données brutes. C'est **Renault** qui profite le plus de cette augmentation en gagnant des parts de marché (+ 14,9 % de ventes). **Peugeot Citroën** a vendu plus également (+ 9,8 %), mais a perdu des parts de marché. Si l'on fait le compte depuis les deux premiers mois de l'année, à 305 141 voitures vendues, le marché des voitures neuves enregistre une hausse de 8,7 %. Les prévisions des constructeurs français pour l'ensemble de l'année 2016 : + 2 %. Les prévisions de **l'Observatoire Cetelem de l'automobile** pour l'ensemble de l'année 2016 : + 3 %.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/les-immatriculations-bondissent-en-france-renault-en-profite-554625.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160301](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/les-immatriculations-bondissent-en-france-renault-en-profite-554625.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160301)

(Sources : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 01/03/2016, avec Reuters)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Prime à l'embauche : 40 000 PME intéressées, mais combien d'emplois ?

A l'issue du conseil des ministres du 02/03/16, **Stéphane Le Foll**, porte-parole du gouvernement, a déclaré que 40 000 PME s'étaient renseignées sur la nouvelle aide à

l'embauche qu'a annoncée le président de la république, François Hollande, le 18/01/16, lors de la présentation de son plan d'urgence pour l'emploi. Pour rappel, cette aide à l'embauche concerne les entreprises de moins de 250 salariés (TPE-PME) qui embauchent un salarié, payé jusqu'à 1,3 fois le Smic, en CDI ou en CDD de plus de six mois. **M. Le Foll** : « *Un gros succès. Les PME souscrivent à ce soutien à l'embauche* ». **L'Expansion** : « *Reste à les convertir effectivement en créations d'emploi* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/prime-a-l-embauche-40-000-pme-interessees-mais-combien-d-emplois\\_1769504.html](http://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/prime-a-l-embauche-40-000-pme-interessees-mais-combien-d-emplois_1769504.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 02/03/2016, avec AFP)

#### ● **Le gouvernement débloque un million d'euros pour soutenir le tourisme**

Le 01/03/16, **Jean-Marc Ayrault**, ministre des Affaires étrangères, a annoncé l'attribution par l'Etat d'un million d'euros supplémentaire pour aider le tourisme dans l'Hexagone, en finançant des campagnes de promotion du pays à l'étranger. L'objectif : rassurer les touristes après les attentats du 13/11/15. C'est Atout France, l'organisme chargé de promouvoir le tourisme en France, qui gèrera cette dotation. **M. Ayrault** : « *Nous avons décidé de débloquer des moyens pour financer une campagne, pas une campagne avec des panneaux publicitaires, mais de réseaux, via les réseaux sociaux notamment, pour expliquer les atouts de la France et tout l'intérêt qu'il y a à visiter et séjourner dans notre pays. [Cette campagne s'élève au total à] 2,5 millions d'euros. L'Etat débloque un million d'euros, avec également une mobilisation de 1,5 million d'euros de partenaires qui, pour beaucoup, ont donné leur accord* ». Les attentats ont provoqué une baisse de 15 % en moyenne de la fréquentation internationale dans l'Hexagone en novembre et en décembre 2015. L'hôtellerie parisienne a subi une baisse comprise entre 11 % et 24 %. En janvier 2015, c'est une baisse de 10 % qu'elle a subie. Fin février, au niveau des fréquentations hôtelières et des arrivées internationales, on note pour l'ensemble du territoire une baisse de 2 à 3 % en moyenne.

[http://www.latribune.fr/economie/france/le-gouvernement-debloque-un-million-d-euros-pour-soutenir-le-tourisme-554775.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20160302](http://www.latribune.fr/economie/france/le-gouvernement-debloque-un-million-d-euros-pour-soutenir-le-tourisme-554775.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20160302)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 02/03/2016, avec AFP)

#### ● **Travailleurs détachés : Bruxelles s'attaque au « Dumping social »**

C'est le 09/03/16 que la **Commission européenne** (CE) doit adopter un projet de directive sur les travailleurs détachés. **Le but ?** Limiter la « *concurrence déloyale* » des travailleurs détachés en Europe. En France, le chiffre des travailleurs détachés était estimé, en 2013, à 212 641. Pour rappel : un travailleur détaché est un travailleur envoyé par son employeur pour travailler dans un autre pays que le sien. Problème : « *Ils coûtent souvent moins cher que les locaux, ce qui crée du dumping social au sein de l'union européenne* ». Aussi la CE entend-elle mieux réglementer la rémunération de ces travailleurs détachés. **Comment ?** La CE souhaite qu'ils bénéficient « *des lois ou conventions collectives concernant les rémunérations (primes, tickets-restaurant...)* ». Une mesure qui va au-delà des pratiques actuellement en vigueur, comme l'obligation de « *rémunérations minimales* » [comme le Smic en France, Ndlr]. La CE veut aussi limiter la durée pendant laquelle un travailleur pourra être détaché à 24 mois. Enfin, le droit du pays d'accueil s'appliquera.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/03/06/20002-20160306ARTFIG00193-travailleurs-detaches-bruxelles-s-attaque-au-dumping-social.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 08/03/2016, Manon Malhère)

[Retour au sommaire](#)

### **COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

#### ● **Les médecins du sport saluent la proposition du CMG d'inclure la prescription d'activité physique dans la ROSP**

Le **CMG** (collège de médecine générale) a présenté dans un document récent une liste d'indicateurs qui pourraient être ajoutés aux items existants au sein de la ROSP (rémunération sur objectifs de santé publique). Ainsi, concernant les pathologies chroniques, est préconisée la prescription d'activité physique pour les patients souffrant d'hypertension artérielle. **Le syndicat national des médecins du sport santé** (SNMS-Santé), qui représente 8 000 médecins du sport dans l'Hexagone, apporte un soutien total à

cette proposition : « Nous avons adressé cette demande en 2014 et 2015 aux présidents des syndicats représentatifs des médecins libéraux et à la CNAM pour que cette disposition soit prise au plus tôt. [Le SNMS-Santé] renouvelle sa demande aux syndicats participants à la négociation de la nouvelle convention médicale » (la question sera abordée dans les prochaines semaines), et plaide pour « une ROSP utile ».

[http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/03/02/les-medecins-du-sport-saluent-la-proposition-du-cmg-dinclure-la-prescription-dactivite-physique-dans-la-rosp\\_798126](http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/03/02/les-medecins-du-sport-saluent-la-proposition-du-cmg-dinclure-la-prescription-dactivite-physique-dans-la-rosp_798126)

(Source : [www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr) du 02/03/2016, Marie Foult)

## FISCALITE

### ● Les redressements fiscaux ont atteint 21 milliards en 2015, un record

Le 03/03/16, le **ministère des Finances** a annoncé que les redressements fiscaux avaient atteints, en 2015, 21,2 milliards d'euros (contre 19,3 milliards en 2014, et 18 milliards en 2013). **Le ministère** : « L'action du gouvernement et de l'administration dans la lutte contre la fraude fiscale porte pleinement ses fruits ». Comment ? Grâce à un meilleur ciblage des actions de vérification ; ceci paraît ressortir d'autant plus que le nombre de contrôles a diminué (de 51 740 en 2014 à 50 168 en 2015). La lutte contre la fraude fiscale a elle aussi porté ses fruits. **Le Figaro** : « Le montant des sommes encaissées au titre de la lutte contre la fraude fiscale (montant inférieur au total des redressements, l'État ne réussissant pas à récupérer l'intégralité des sommes) a également fortement progressé ». En 2015, il a atteint 12,2 milliards d'euros (contre 10,4 milliards en 2014). **Christian Eckert**, secrétaire d'Etat au Budget : « 12 milliards, c'est plus que les budgets réunis de la Justice, de la Culture et de l'aide au développement ; c'est autant que les dépenses du ministère de l'Intérieur pour la sécurité des Français ; c'est, en un mot, une somme très importante qui prouve que nous obtenons des résultats dans la lutte contre la fraude ! ». Concernant les redressements, arrive en premier l'impôt sur les sociétés, à 4,8 milliards en 2015 (contre 3,8 milliards en 2014). **Le Figaro** : « Le rendement du contrôle fiscal repose beaucoup sur les grandes entreprises et les grosses fraudes. Les contrôles de la Direction des vérifications nationales et internationales (DVNI) – direction chargée des entreprises qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 152 millions - ont rapporté 5,8 milliards, plus du quart de tout le contrôle fiscal ». **Le ministère des Finances** : « Les 5 plus gros dossiers de 2015 représentent à eux seuls 3,3 milliards d'euros de droits et pénalités ». L'impôt sur le revenu, lui, est aussi à la hausse, même si cette dernière est moins forte. Les redressements (« qui comprennent ceux du service de traitement des déclarations rectificatives, pour les repentis fiscaux ») ont atteint 2,79 milliards d'euros (contre 2,37 milliards d'euros en 2014). Soulignant les efforts réalisés pour renforcer l'arsenal français de lutte contre la fraude fiscale, **M. Sapin** et **M. Eckert** ont expliqué avoir encore « deux défis à relever ». **Lesquels ? 01)-** Progresser sur la détection de la fraude à la TVA ; **02)-** Tenir compte du développement de l'économie numérique, pour s'assurer qu'« économie collaborative ne rime pas avec fiscalité facultative ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/03/03/20002-20160303ARTFIG00143-les-redressements-fiscaux-ont-atteint-21-milliards-en-2015-un-record.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 03/03/2016, Marie Visot)

[Retour au sommaire](#)

### ● Bercy lance l'avis d'imposition immédiat pour les déclarations de revenus en ligne

Le 07/03/16, une **porte-parole du ministère des Finances** a déclaré que les contribuables qui déclareront cette année leurs revenus de 2015 en ligne recevront un avis d'imposition immédiat : « Il s'agit d'une nouveauté pour cette année : l'avis d'imposition sera immédiatement disponible pour les usagers qui déclarent leurs revenus en ligne ». Ainsi, les contribuables disposeront de leur avis d'imposition dès mi-avril, au lieu d'attendre le mois de juillet comme c'est le cas actuellement. Cet avis, appelé Asdir (Avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu), indiquera notamment si le foyer fiscal est imposable ou non et permettra donc de justifier de sa situation sans attendre l'avis d'imposition, notamment pour bénéficier de certaines aides conditionnées au niveau de ressources. En ce qui concerne les foyers non imposables, il servira même de document de référence, en remplacement de l'avis de non-imposition. **Christian Eckert, secrétaire d'Etat au Budget** : « La déclaration en ligne offre de nouveaux services qui permettent de mieux répondre aux attentes et aux



préoccupations des Français. [...] Ainsi en déclarant en ligne, on bénéficie plus tôt des informations concernant sa situation fiscale, souvent nécessaires à l'accomplissement d'autres démarches. C'est une nouvelle preuve de l'amélioration de la relation entre l'administration fiscale et ses usagers ».

[http://www.challenges.fr/france/20160308.CHA5997/bercy-lance-l-avis-d-imposition-immediat-pour-les-declarations-de-revenus-en-ligne.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160308](http://www.challenges.fr/france/20160308.CHA5997/bercy-lance-l-avis-d-imposition-immediat-pour-les-declarations-de-revenus-en-ligne.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160308)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 08/03/2016, avec AFP)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Selon Carlos Tavares, l'État n'a aucune intention de se retirer de PSA

**Carlos Tavares**, président de PSA, a démenti les affirmations de l'agence Bloomberg qui avait déclaré, mi-février, que « l'Etat est prêt [à se retirer de PSA] ». **Bercy** avait alors répondu : « Ce n'est pas à l'ordre du jour ». Aujourd'hui donc, c'est **M. Tavares** qui dément : « Je ne vois aucun signe, proche ou lointain, d'une intention de l'Etat de se retirer de PSA. [...] La reconstruction économique est achevée. [...] Dans le monde chaotique dans lequel nous vivons, avoir l'Etat français comme actionnaire est un avantage compétitif. [...] Beaucoup de nos affaires touchent à la géopolitique. Une bonne discussion avec l'Etat peut avoir un grand intérêt. [...] On a bien travaillé avec l'Etat pour notre retour en Iran. [Par ailleurs,] l'Etat est un actionnaire avisé. Les représentants de l'APE (Agence pour les participations de l'Etat) jouent un rôle d'actionnaire homogène avec celui des autres. [...] Il n'y a eu aucune différence entre eux pendant la période de redressement ». **M. Tavares** a précisé également qu'il rencontrait Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, « lorsqu'il y a des dossiers sensibles » : « [Mais] c'est à mon initiative. J'ai plaisir à le faire et ça m'arrive une fois par an.... [M. Macron est un] interlocuteur attentif. [En tous cas, l'Etat] n'est pas sur notre dos ». Pas de tentative de mise sous tutelle de PSA par l'Etat donc, remarque Challenges.

[http://www.challenges.fr/challenges-soir/20160302.CHA5733/pour-carlos-tavares-l-etat-n-a-aucune-intention-de-se-retirer-de-psa.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160303](http://www.challenges.fr/challenges-soir/20160302.CHA5733/pour-carlos-tavares-l-etat-n-a-aucune-intention-de-se-retirer-de-psa.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160303)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 03/03/2016, Alain-Gabriel de Verdevoye)

### ● Mittal demande l'aide de Bruxelles pour contrer l'acier chinois

**ArcelorMittal** a annoncé une perte nette pour 2015 de près de 8 milliards de dollars, ce dans un contexte de chute des prix de l'acier et du minerai de fer. Le groupe fait également face à une dette nette de 15,7 milliards de dollars. Pour la réduire, il entend restreindre ses investissements et procéder dans le premier semestre 2016 à une augmentation de capital de 3 milliards de dollars. Dans Les Echos, **Lakshmi Mittal**, patron du groupe, a parlé de **la Chine**. D'après lui, il est « vital de se poser la question de savoir si la Chine présente vraiment toutes les conditions nécessaires à l'obtention du statut d'économie de marché auprès de l'Union européenne, un sésame qui pourrait déboucher sur une forte baisse de ses droits de douane ». Le groupe proteste d'ailleurs régulièrement contre les exportations d'acier chinoises, ces dernières poussant les prix à la baisse sur ses principaux marchés et demande à Bruxelles d'agir contre cette pratique qu'il considère comme étant du dumping. En ce qui concerne **la France**, **Lakshmi Mittal** a déclaré : « Nous n'avons aucune intention de fermer des capacités importantes en France. Nous avons une activité très stable ici, et nous ne prévoyons pas de réduire notre production industrielle. [...] Nous ferons tout notre possible pour qu'il n'y ait pas d'impact sur l'emploi ».

[http://www.challenges.fr/industrie/20160303.CHA5754/mittal-demande-l-aide-de-bruxelles-pour-contrer-l-acier-chinois.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160303](http://www.challenges.fr/industrie/20160303.CHA5754/mittal-demande-l-aide-de-bruxelles-pour-contrer-l-acier-chinois.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160303)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 03/03/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Poissy (Yvelines) : l'usine Peugeot va réduire sa production et ses effectifs

Le 02/03/16, **Jean-Pierre Briançon**, directeur du site Peugeot de Poissy (78), a déclaré qu'il entendait reclasser 800 salariés en un peu plus d'un an. La raison : une prochaine réduction des volumes de production planifiée à l'horizon 2017-2018. Ainsi, la production devrait tomber de 235 000 véhicules aujourd'hui à 140 000 en 2017. Le plan mis en place par la

direction exposé par **Michel Courcelle**, directeur des ressources humaines du site : « Les seniors qui sont à cinq ans de la retraite peuvent partir, les employés, qui souhaitent se reconverter vers d'autres métiers ou créer leur entreprise, peuvent bénéficier de formations. Des passerelles vont aussi être proposées vers l'usine Renault de Flins qui prévoit d'embaucher 120 personnes. Des discussions ont déjà été engagées avec le directeur du site voisin. [...] Nous anticipons dès maintenant en proposant des mesures, certains départs volontaires seront même accompagnés d'un chèque de 10 000 €. Le but est d'atteindre d'ici l'été 2017 une fourchette variant de 4 000 à 4 500 ouvriers contre 5 000 employés actuellement ». **M. Briançon** : « La production de la C 3 qui est fabriquée à 680 unités par jour aujourd'hui sera définitivement arrêtée au printemps 2017. Nous ne conserverons que la production de la DS 3 et de la 208 ». L'usine compte actuellement trois équipes ; l'une d'entre (celle de nuit) va être supprimée en novembre 2016 et mars 2017. **Jean-Pierre Mercier**, délégué CGT : « C'est une attaque en règle contre l'emploi. La direction risque de faire pression sur les gens pour les forcer à partir. Nous sommes pour le maintien de tous les emplois afin de réduire les charges de travail et la pénibilité ». **Le Parisien** : « A partir de 2018, les volumes de production de l'usine devraient se stabiliser autour de 150 000 véhicules par an avec le lancement d'un nouveau modèle ».

<http://www.leparisien.fr/poissy-78300/poissy-l-usine-peugeot-va-reduire-sa-production-et-ses-effectifs-02-03-2016-5592753.php#xtor=EREC-1481423601----'@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 02/03/2016, Y.F.)

## LA VIE DES REGIONS

### ● Ile-de-France : Péresse annonce un vaste plan d'économies

Le 07/03/16, **Valérie Péresse**, présidente LR d'Ile-de-France, s'est exprimée dans Le Figaro. Elle a annoncé une série de mesures pour réduire le budget de fonctionnement du conseil général. **Les mesures : 01)- Mme Péresse** : « Une baisse de plus de 25 %, soit une économie jamais vue, de 120 millions d'euros sur un an ». Pour un budget actuel de 2,5 milliards d'euros. Mme Péresse entend lancer une « grande chasse aux gaspillages ». Comment ? En suspendant « les financements des associations n'ayant pas fourni de compte rendu d'activité, [et en optimisant] l'occupation des surfaces immobilières dans l'attente du déménagement ». **02)-** Une hausse de 4,6 % (70 millions d'euros), dans le but de relancer les investissements. **Mme Péresse** : « Cela représente + 9 % pour les transports, un triplement des crédits de la sécurité qui avaient été divisés par 5 en 10 ans, dont 3 millions d'euros débloqués en urgence pour la sécurisation d'une centaine de lycées ». **03)-** La suppression du service Jeunes Violences Écoute. Motif. **Mme Péresse** : « Il coûte 1 million d'euros par an pour 10 appels par jour ». **04)-** Une baisse du train de vie de la région. Le parc automobile va être divisé par trois, par exemple. **Mme Péresse** souhaite aussi baisser « de 10 % les dotations aux 31 organismes associés à la région, qu'il va falloir fusionner [et] mettre fin aux doublons et d'arrêter de financer ce qui n'a aucune retombée pour l'Ile-de-France ». Enfin, Mme Péresse a précisé : « Nous ne remplacerons pas les départs en retraite au siège et je ne renouvellerai pas les CDD... dans l'attente d'une réorganisation des services de la région qui ont besoin d'être décloisonnés et simplifiés pour plus d'efficacité ». Avant de conclure que son équipe a mis « fin à l'injustice de la réduction de 75 % dans les transports pour les étrangers en situation irrégulière ».

[http://www.lepoint.fr/politique/ile-de-france-pecresse-annonce-un-vaste-plan-d-economies-07-03-2016-2023454\\_20.php?M\\_BT=77616227272&m\\_i=iJShoMKp3Vcnms12B6Yu6Liza828QrXxaCUHdK9Q UEL\\_ol5GU2\\_Fye8llv7if8p3\\_vGwA3ZrLyaUk3UAbjxdj7Siig#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20160307](http://www.lepoint.fr/politique/ile-de-france-pecresse-annonce-un-vaste-plan-d-economies-07-03-2016-2023454_20.php?M_BT=77616227272&m_i=iJShoMKp3Vcnms12B6Yu6Liza828QrXxaCUHdK9Q UEL_ol5GU2_Fye8llv7if8p3_vGwA3ZrLyaUk3UAbjxdj7Siig#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20160307)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 07/03/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)